

## **Prévention des endocardites infectieuses d'origine bucco-dentaire**

L'endocardite infectieuse (fixation et multiplication d'une bactérie sur le cœur) est une maladie grave dont l'origine bucco-dentaire reste fréquente.

### **Le problème de la « porte d'entrée »**

Pour le comprendre, il faut rappeler l'existence et la variété de la flore microbienne buccale normale dans laquelle les streptocoques occupent la première place. Lors de soins dentaires, les germes passent dans le sang entraînant une infection bactérienne qui est massive mais courte (environ 30 mn).

Les actes dentaires les plus souvent en cause sont les suivants :

- extractions multiples
- chirurgie gingivale
- détartrage

L'importance de cette infection est fonction de l'inflammation gingivale et une antiseptie locale avant le geste chirurgical permet d'en diminuer l'intensité. Il est à noter que les soins dentaires internes (traitement d'un canal par exemple) étant peu hémorragiques comportent moins de risques de passage de germes dans le sang.

### **L'atteinte cardiaque**

En principe, seuls les cœurs porteurs d'une maladie préexistante risquent véritablement d'être infectés par un germe d'origine buccale, en particulier les malades atteints d'une maladie congénitale (communication entre les ventricules ou maladie bleue par exemple) ou encore d'une maladie des valves du cœur.

Les plus exposées au risque sont incontestablement les personnes déjà opérées et porteuses d'une prothèse valvulaire cardiaque.

En fait, même en l'absence de diagnostic précis, il est préférable de considérer comme à risque tous les sujets porteurs d'un « souffle au cœur » même s'il n'entraîne pas de conséquences cardiaques proprement dites.

L'endocardite une fois déclarée nécessite des soins de longue durée, avec une antibiothérapie par voie veineuse. Dans certains cas, il peut être nécessaire d'effectuer une opération de chirurgie cardiaque pour remplacer ou réparer la valve touchée par le microbe.

### **Le protocole d'antibioprophylaxie**

Bien que de nombreuses discussions aient eu lieu et se poursuivent, l'attitude consensuelle actuelle cherche à privilégier la simplicité et la fiabilité.

En l'absence d'allergie aux pénicillines il sera donné un antibiotique de ce type. En cas d'allergie il sera prescrit un antibiotique adapté.